

# **Demande d'application de la clause humanitaire en faveur de Marina Petrella**

vendredi 18 juillet 2008, par [Collectif / Signatures multiples](#) (Date de rédaction antérieure : 17 juillet 2008).

DEMANDE D'APPLICATION DE LA CLAUSE HUMANITAIRE

POUR SIGNER CE TEXTE, ENVOYER UN COURRIEL À :

[INFO.PAROLEDONNEE.INFO](mailto:INFO.PAROLEDONNEE.INFO)

avec votre « NOM prénom, profession »

Marina Petrella est en danger !

Marina Petrella, incarcérée depuis 8 mois à la prison de femmes de Fresnes, a été hospitalisée le 11 avril dernier à l'hôpital de Villejuif, victime d'une grave dépression nerveuse.

Militante italienne réfugiée en France depuis 1993 et y travaillant depuis lors comme assistante sociale, Marina Petrella fait l'objet d'une procédure d'extradition vers l'Italie. La Cour d'Appel de Versailles ayant rendu un avis favorable à cette extradition - et la Cour de cassation ayant rejeté le pourvoi entrepris contre cet avis - il revient aujourd'hui au gouvernement de la France de se prononcer sur cette extradition. Si les dirigeants français signent le décret d'extradition - déniait l'engagement de la France de n'extrader aucun réfugié italien -, Marina sera renvoyée en Italie où elle encourt une peine de prison à perpétuité pour des faits remontant à plus de 25 ans !

Depuis le 21 août 2007, Marina Petrella a résisté avec force et courage à l'aberration de son emprisonnement en France, à la menace inique d'être renvoyée en Italie pour y finir ses jours en prison, à la séparation d'avec ses deux filles - dont l'une âgée de 10 ans est née en France - et d'avec ses proches. Depuis 8 mois, les instances judiciaires françaises ont décidé que la seule perspective de Marina devait être la mort lente de l'enfermement à long terme. Cette situation absurde et inhumaine est en train de la détruire.

En application de la clause humanitaire prévue dans les textes régissant l'extradition et parce que son intégrité physique et psychologique sont en danger,

Nous, familles de réfugiés politiques italiens et Collectifs de solidarité avec Marina Petrella, ainsi que tous ceux et celles qui l'ont soutenue (partis politiques, syndicats, élu-e-s, associatifs ou simples particuliers),

demandons une levée d'écrou immédiate et l'arrêt de la procédure d'extradition afin que soit respecté le droit de Marina Petrella à se soigner librement, dans des conditions favorables à sa guérison.

L'extrader serait un crime !

Ne laissons pas briser Marina Petrella !

Non à l'extradition des réfugiés politiques italiens !

Les Collectifs de solidarité avec Marina Petrella